Journée d'accueil étudiants
DIU 2nd degré et CPE

INSPÉ
UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon

ACADÉMIE DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Jeudi 10 septembre 2026

INSPE : département MEEF

Direction
Estelle Vallet-Santamaria estelle.vallet-santamaria@ube.fr **Julien Mugnier** julien.mugnier@ube.fr
Service administratif formation et scolarité scolarite2d@ube.fr
Responsable du service **Claire Vanesse-Urbain**

Pour correspondre avec la scolarité, merci d'utiliser l'adresse suivante :

scolarite2d@ube.fr

Dans l'objet du mail : MERCI de commencer par identifier votre statut.
Exemple : M1 – Motif du message ou M2 – Motif du message ou DIU – Motif du message
Vous indiquez obligatoirement vos nom/prénom et votre discipline dans votre signature.

Informations :

La scolarité est située sur le campus

5 boulevard Gabriel (place Érasme), bâtiment SVTE, rez-de-chaussée, aile sud.

Une permanence est organisée sur le site Dumont, tous les MERCREDIS

Les bureaux sont FERMES au public tous les VENDREDIS, sauf sur rendez-vous.

ORGANISATION POUR SUIVI ADMINISTRATIF :

Disciplines concernées	Gestionnaire de scolarité
M1 + M2 : CPE – Prof Doc – SVT - SES	**Sonia RUIZ** ☎ 03.80.39.35.77 ✉ sonia.ruiz@ube.fr
M1 + M2 : Éco-gestion – Lettres Modernes – Physique-Chimie – Éducation Musicale - SII	**Patricia FERROTTI** ☎ 03.80.39.35.90 ✉ patricia.ferrotti@ube.fr
M1 + M2 : EPS – Histoire-Géo – Anglais – Espagnol - Mathématiques	**Sébastien FINOT** ☎ 03.80.39.35.92 ✉ sebastien.finot@ube.fr
Tous statuts / toutes disciplines & **DIU** et **Temps Plein** & **discipline PLP M1/M2**	**Nathalie BUCHILLOT** ☎ 03.80.39.38.13 ✉ nathalie.buchillot@ube.fr

RESPONSABLES DE PARCOURS INSPE

Parcours	Nom du Responsable DIU
Anglais	Pauline Papa
Documentaliste	Étienne Boggio
Eco gestion	Alexandre Dubourg
Education musicale	Nadège Lemonnier
EPS	Sébastien Delarche
Espagnol	Elsa Lang Ripert
Histoire Géographie	Caroline Guerin
Lettres	Marie-Odile Contzler
Mathématiques	Julien Mugnier
PLP	Laurent Gallien
Physique- chimie	Estelle Bailly
SES	Estelle Vallet-Santamaria
SVT	Sandrine Esquirol
Sc et Technologies	Jean-Christophe Chardigny
CPE	Delphine Van-Wetter

Effectifs des DIU par discipline

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR PARCOURS 2026/2027 : 79

CPE	2
DOCUMENTATION	1
PHILOSOPHIE	1
LETTRES	14
ALLEMAND	0
ANGLAIS	9
ESPAGNOL	3
HISTOIRE GEOGRAPHIE	8
SCIENCES ECO. ET SOCIALES	4
MATHEMATIQUES	12
SCIENCES PHY ET CHIMIQUES	3
SVT	5
EDUCATION MUSICALE	1

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	3
SII (AC/EE/SIN/ING.ME) + TECHNOLOGIE + NSI	3
ÉCONOMIE GESTION	3
Voie professionnelle	
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	1
Hotelerie Techn Culinaire	1
Maths Sciences	1
Biotechnologies	1
ECO GESTION VENTE	2
GENIE électrique	1
ECO GESTION LOG	1

Maquette du DIU 2nd degré

BLOC A Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	**EDUQUER**	Connaissance du système éducatif et Socle commun de connaissances et de compétences	9			28
		Laicité et valeurs de la République	4	6	3	
		Egalité filles-garçons (cf. Arrêté du 16 juillet 2021 fixant le cahier des charges relatif au continuum de formation obligatoire concernant la laïcité et les valeurs de la République)	6			
	COMMUNIQUER	CVCL			9	30
		Numérique éducatif + Certification numérique volet "INSPE" (cf.CRCNE) dont Journée CLEMI	9	9	3	
BLOC B Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	**ENSEIGNER les SAVOIRS*,****	Conception, préparation et organisation de situations d'apprentissage dans les disciplines enseignées à en collège et/ou en lycée à partir des instructions officielles définies par le ministère de l'Éducation nationale		90		90
	PLANIFIER et SEQUENCER*,**	Animation et gestion d'un groupe d'élèves				
	EVALUER*,**	Mise en œuvre et évaluation de situations d'apprentissage				
	FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES	Psycho de l'ado et psycho des apprentissages	15			45
		Scolarisation inclusive des EBEP cf. Arrêté du 25 novembre 2020 fixant le cahier des charges relatif aux conte	6	6		
		Accompagner le parcours de l'élève		12		
		Gestion de classe		6		
	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE	Travail réflexif cadre (CM)	2			20
		Préparation et analyse de stage (suivi stage + TSNR + Portfolio) => 4x2h			8	
		ARP			6	
		suivi individuel TSNR			1	
		suivi individuel de stage (bilan en période 1 + 1 visite conjointe en période 2)			2	
		si procédure d'aide : 1 visite de l'INSPE (1hTP par étudiant) + 1 autre d'un chargé de mission			(+1)	
BLOC C Le professeur, acteur de son développement professionnel	**SE FORMER**	PAF et/ou parcours magistère hybride et/ou Inspecteur		18		36
		Journée des pratiques innovantes		6		
	COOPERER	Journée des partenaires		6		
		Journée PREAC		6		
		Etc.				

Maquette du DIU 2nd degré

Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDUQUER

Connaissance du système éducatif, laïcité et valeurs de la République, égalité filles-garçons

COMMUNIQUER

Numérique éducatif (CRNE), communication orale (voix, corps, langage)

Le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

ENSEIGNER LES SAVOIRS
PLANIFIER SEQUENCER
ÉVALUER

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Psychologie de l'adolescent et psychologie des apprentissages, gestion de classe, accompagner le parcours de l'élève, inclusion des élèves

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Suivi du TSNR
Préparation et analyse du stage, ARP

Le professeur acteur de son développement personnel

SE FORMER
COOPÉRER

Formations des inspecteurs et académiques

(Selon les parcours PLC/PLP)
Journée des pratiques innovantes
Journée des pratiques artistiques
Journée des partenaires
SST/SRJ
...

Maquette du DIU CPE

Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDUQUER

Connaissance du système éducatif, laïcité et valeurs de la République, égalité filles-garçons

COMMUNIQUER

Numérique éducatif (CRNE), communication orale (voix, corps, langage)

Le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

CONCEVOIR ET ANIMER
PRENDRE EN CHARGE
ÉVALUER

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Psychologie de l'adolescent et psychologie des apprentissages, gestion de classe, accompagner le parcours de l'élève, inclusion des élèves

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Suivi du TSNR
Préparation et analyse du stage, ARP

Le professeur acteur de son développement personnel

SE FORMER
COOPÉRER

Formations des inspecteurs et académiques

Journée des pratiques innovantes
Journée des pratiques artistiques
Journée des partenaires
...

Formation Transversale

- Place importante du tronc commun => culture commune.

- Tous les mercredis :
  - planning sur ADE
  - Attention aux groupes et horaires (cours de 2, 3 ou 4 heures) !

Formation Transversale – Emploi du temps

- Planning sur ADE
- Groupes sur le site du Département MEEF

Début des cours transversaux : le mercredi 16 septembre 26

⇒ **Nous avons de nombreux intervenants et il peut y avoir des changements (merci de consulter régulièrement votre boîte mail)**

⇒ **Attention aux horaires !**

Formation Transversale DIU

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30) pour les cours de 3 heures

COMPÉTENCE « ÉDUQUER »

- Connaissance du système éducatif et socle commun (9 h)
- Laïcité et valeurs de la République (4 h CM et 6 h TD)
- Égalité filles-garçons (6 h CM)

COMPÉTENCE « COMMUNIQUER »

- Numérique éducatif (9 h CM, 9 h TD et 3 h TP)
- Communication, voix, corps, langage (9 h TD)

Formation Transversale DIU

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30) pour les cours de 3 heures

COMPÉTENCE «FACILITER LES APPRENTISSAGES»

- **Psycho des adolescents et psycho de l'apprentissage (15 h CM)**
- **Scolarisation des EBEP (6 h CM + 6 h TD)**
- **Accompagner le parcours de l'élève (12 h TD)**
- **Gestion de classe (6 h TD)**

Formation Transversale DIU

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30) pour les cours de 3 heures

COMPÉTENCE « FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ »

- **Cadre du TSNR** (2 h CM)
- **Analyse réflexive de la pratique (ARP) (6 h TP)**

+ dans le cadre des heures disciplinaires (jeudis)

Préparation et analyse de stage

Formation Transversale DIU

COMPÉTENCES « SE FORMER » et « COOPÉRER »

- **Intervention des inspecteurs (9 h)**
- **PAF, formations hybrides type M@gistère (9 h)**
- **Pour les PLC : journées spécifiques (journée des partenaires, journée du développement personnel , journée du parcours artistique et culturel …)**
- **Pour les PLP : SST**

Formation DIU 2nd degré et CPE

- Equipes pluricatégorielles (EC, PRAG, PRCE, AFA, FA, partenaires, IPR, IEN…)

- L'évaluation s'effectue par compétence
  - Implication du stagiaire (assiduité, participation, évaluation(s) formative(s)…)
  - Travail réflexif → écrit sans soutenance relatif aux compétences professionnelles

Important : pas de dispense possible des enseignements quel que soit le parcours antérieur

Accompagnement du stage

Suivi des stagiaires alternants :

- Co-tutorat (un tuteur établissement + un tuteur INSPE)
- 1 bilan informel + 1 visite conjointe assurée par le tuteur INSPE associant le tuteur établissement
- Possibilité d'une seconde visite conjointe (Tuteur INSPE et tuteur établissement) voire d'une visite complémentaire réalisée par un chargé de mission désigné par les corps d'‘inspection (sans le tuteur INSPE)
- Visite possible par les corps d'‘inspection en fin d'année

Procédure d'accompagnement complémentaire

- La procédure peut être déclenchée par :

- ❑ Le tuteur en établissement
- ❑ Le tuteur INSPE
- ❑ Le Chef d'Etablissement
- ❑ Le professeur fonctionnaire stagiaire

- La procédure concerne :

- Une ou des attitudes non conforme(s) aux attentes institutionnelles ou à l'éthique professionnelle
- D'importants problèmes de tenue ou de gestion de classe
- D'importantes difficultés à construire et mettre en œuvre des séquences
- Un manque de travail répété au sein de son établissement (préparation des cours…)

- Au vu des problèmes rencontrés, quelle procédure spécifique d'aide sera proposée/mise en place durant l'année de formation ? Sont possibles :

- un suivi renforcé par les deux tuteurs (établissement et INSPE),
- des observations dans la classe du tuteur ou d'un autre enseignant de l'établissement, des visites plus fréquentes du tuteur établissement dans les classes du stagiaire,
- un suivi par le chef d'établissement (entretiens réguliers)

Procédure d'accompagnement complémentaire

Au vu des problèmes rencontrés, quelle procédure spécifique d'accompagnement complémentaire sera proposée/mise en place durant l'année de formation ? Sont possibles :

- la participation au module « gestion de classe » composée de :
  - une ou deux journée(s) de formation pilotée(s) par des formateurs EAFC du groupe « gestion de classe »
  - **pour les stagiaires qui le souhaitent**, d'un suivi personnalisé par un formateur EAFC du groupe « gestion de classe » qui donne lieu à des observations dans la classe du stagiaire suivies d'un entretien conseil (trois maximum). Des visites dans la classe du formateur gestion de classe sont également possibles.
- une seconde visite conjointe (tuteur établissement et tuteur INSPE) décidée par le(s) tuteur(s) à laquelle peut s'ajouter **si besoin** et toujours décidée par ce (ces) dernier(s) une visite complémentaire réalisée par un chargé de mission désigné par le rectorat en présence du tuteur établissement.

Mise en garde



Titularisation pour les fonctionnaires stagiaires

La titularisation s'appuie sur les 3 avis suivants (Annexe 9 BO n°27 du 02 juillet 2026) :

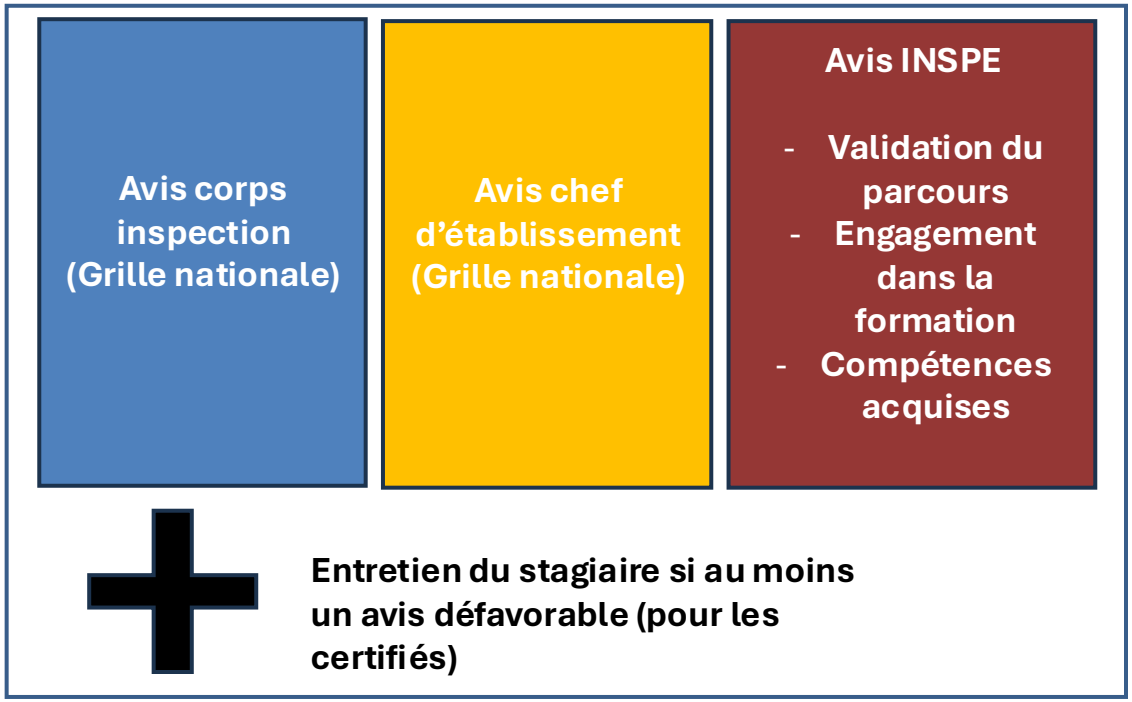

Titularisation

Pour la session 2025-2026 sur l'ensemble des 61 étudiants fonctionnaires stagiaires mi-temps :

- **80,5 % ont été titularisés**
- 8 % ont été prolongés (5 stagiaires)
- 10 % ont été renouvelés (6 stagiaires)
- **1,5 % ont été refusés (1 stagiaire)**

L'an passé, 15 procédures d'accompagnement complémentaire ont été mises en place. Parmi ces 15 stagiaires, 8 ont été titularisés et 4-renouvelés.

Formation Transversale
Emploi du temps

- Planning sur ADE (accès via ENT uB)

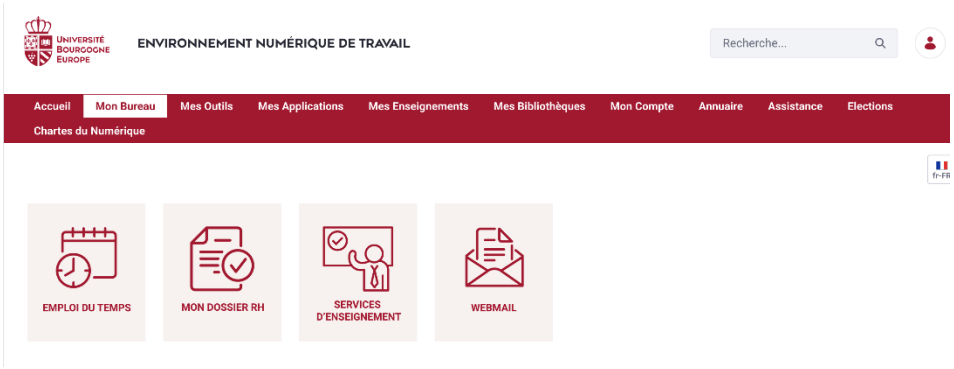

- Groupes sur le site de l'INSPE/SCOLARITÉ/MEEF/Masters 2nd degré

Assiduité des fonctionnaires stagiaires

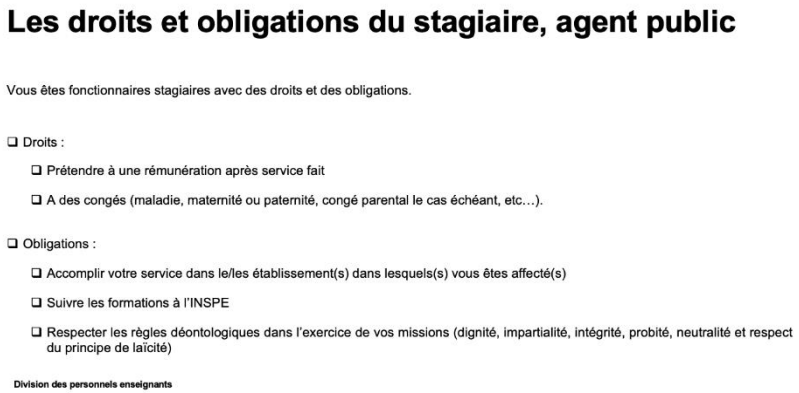

Les droits et obligations du stagiaire, agent public

Vous êtes fonctionnaires stagiaires avec des droits et des obligations.

- Droits :
  - Prétendre à une rémunération après service fait
  - A des congés (maladie, maternité ou paternité, congé parental le cas échéant, etc…).
- Obligations :
  - Accomplir votre service dans le/les établissement(s) dans lesquels(s) vous êtes affecté(s)
  - Suivre les formations à l'INSPE
  - Respecter les règles déontologiques dans l'exercice de vos missions (dignité, impartialité, intégrité, probité, neutralité et respect du principe de laïcité)

Division des personnels enseignants

Assiduité obligatoire : les absences en formation INSPE doivent être justifiées dans un délai de 48h par mail à scolarite2d@ube.fr
Ce qui ne dispense pas de prévenir les formateurs concernés par les absences.

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Rentrée 2026-2027
DIU 2nd degré

Assiduité et gestion des absences

Les règles de gestion de l'assiduité sont en ligne sur le site de l'INSPE-Département MEEF.
Conformément aux attentes de l'employeur , **l'assiduité sera vérifiée dans toutes les disciplines en TD et en TP** par le biais de feuilles d'émargement. Il ne sera pas possible de signer la feuille en cas d'oubli a posteriori.

Démarches de l'étudiant fonctionnaire stagiaire en cas d'absence :

- l'étudiant transmet une **demande d'autorisation d'absence** (ou de départ anticipé de la formation) dûment justifiée et signée par le chef d'établissement au service scolarité de l'INSPE (destinataire : gestionnaire de sa discipline). **Un justificatif doit être joint à l'autorisation d'absence.**
- Délai de transmission des justificatifs : **48h à compter de la fin de l'absence**
- Tous les mois, l'INSPE fait remonter les états de présence au Rectorat par discipline. En cas d'absence non justifiée, une retenue sur salaire est appliquée par le rectorat.

Assiduité et gestion des absences

Les répartitions dans les groupes doivent être respectées. Donc, pas de changement pour convenance personnelle ou à l'initiative de l'étudiant :

- salles réservées en fonction des capacités d'accueil
- feuilles d'émargement établies selon les groupes et **changement sans justification considéré comme une absence injustifiée**
- L'articulation des contenus de cours est étudiée en fonction des groupes. Tout changement entraine pour l'étudiant un risque de perdre des informations pédagogiques

RAPPEL : Qu'est-ce qu'une absence injustifiée ?

- Une absence sans justificatif fourni dans les 48h
- Un changement de groupe à l'initiative de l'étudiant
- Un oubli de signature sur la feuille d'émargement
- Un TSNR rendu hors modalités de remise du TSNR sur PLUBEL (ex : TSNR rendu sous format papier dans le casier de l'enseignant, envoyé par mail directement à l'enseignant…)

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Rentrée 2026-2027
DIU 2nd degré

Contact

Connectez-vous régulièrement sur le site de l'INSPE – Département MEEF !

RAPPEL - Votre adresse mail : pensez à activer votre messagerie uB !

A partir du 1er octobre, nous ne communiquerons plus que via votre adresse mail étudiante UBE ! Pensez à activer votre adresse UBE après votre inscription !

- Utilisation de sondages via certaines applications ou les répartitions dans certains enseignements en cours d'année qui utilisent votre adresse UBE
- limite le risque d'erreurs

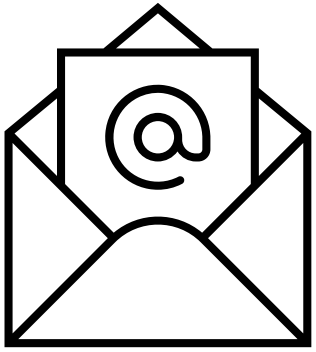

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Rentrée 2026-2027

INSPÉ
UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Ouverture du site

- Du lundi au jeudi de 7h45 à 19h

Pré-fermeture du bâtiment à partir de 18h00

- Le vendredi de 7h45 à 18h30

Pré-fermeture du bâtiment à partir de 17h30

Ouverture exceptionnelle à partir de 7h30 pendant la période hivernale

(du 2 novembre 2026 au 19 mars 2027)

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Parking **réservé** avec

accès

Personnel administratifs et techniques/Enseignants

Sécurité-stationnement

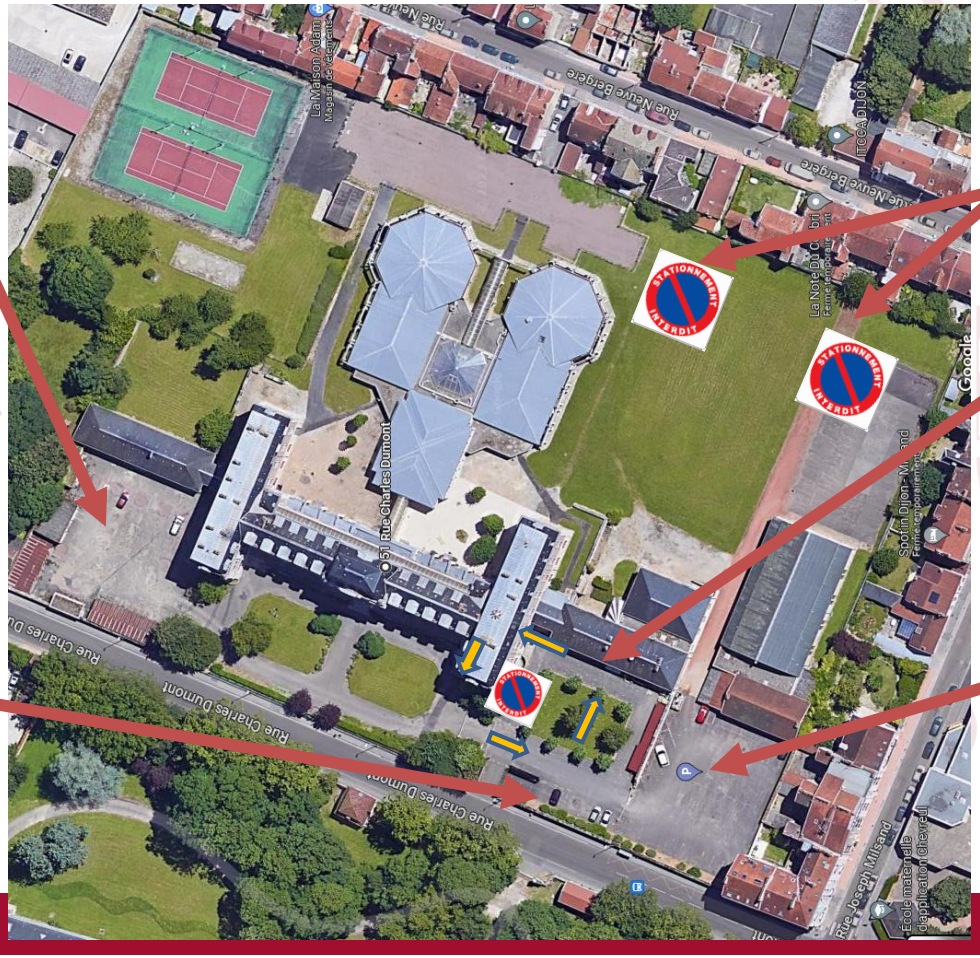

En dehors du site : stationnement gratuit face au lycée Castel, Rue Mozart

Zone **réservée** aux activités sportives

Circulation fournisseurs pour les livraisons

Parking **réservé** avec

accès

enseignant + ouverture exceptionnelle pour CPE-M1/M2-AED

Parking pour les **extérieurs** (invités, étudiants..)

INSPÉ
UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Santé sécurité au travail

- **Le registre de santé sécurité au travail** est situé à l'accueil et a pour vocation à déclarer tout signalement que vous jugez utile à porter à la connaissance du service Prévention, Sécurité et Qualité de Vie au Travail (ex. : malaise, harcèlement…)-

Le registre ne doit pas mentionner de nom de personne.

- **Sauveteurs secouriste au travail au sein de l'INSPE** :

Eric Gouvernet-agent de maintenance

Sylvie Tillier-agent d'accueil

Virginie Beaumont-gestionnaire (bureau 12)

Ridah Charhabil–cuisinier

Alberto Garcia-bibliothècaire

Protéger
Alerter-secourir

En cas de malaise

1. Appeler le 15 ou le 112
2. Donner adresse/Nom/Prénom
3. Prévenir l'accueil et un sauveteur secouriste

Un local infirmerie est situé dans la salle des enseignants.

En cas d'alarme incendie

1. Je sors de l'établissement
2. Je me dirige vers l'un des points de rassemblement (Parking/ou Portail côté bibliothèque)
3. J'attends l'autorisation pour entrer à nouveau dans l'établissement

Cas d'attaque extérieure

- J'évalue et adapte ma situation (je sors de l'établissement ou je me confine ou je fais face)
- Je préviens les forces de l'ordre (Police 17 ou 114 par sms)

Abonnez-vous aux alertes SMS de l'Université

Utilisez les issues de secours uniquement en cas d'évacuation ; vérifier la fermeture des portes derrière vous.

Ne pas stationner devant les issues de secours pour permettre aux services de secours d'intervenir. (ambulance, SAMU, pompiers..)

Alerte SMS

L'Université est équipée d'un système d'alerte par SMS

Il permet, aux personnes inscrites, de recevoir un SMS avec des consignes appropriées en cas d'événement grave, accidentel ou malveillant.

La procédure d'inscription est gratuite, rapide et ouverte à tous.

- Il faut se connecter à l'ENT
- Rubrique "Mon compte"
- Cliquer à droite sur "Mon compte SESAME"
- Puis sur l'onglet informatique "Compte informatique"
- A "Voulez-vous recevoir des alertes SMS" mettre "Je souhaite recevoir des alertes SMS"
- Rentrer son numéro de téléphone dans "Téléphone mobile pour les alertes SMS"

Protéger
Alerter-secourir

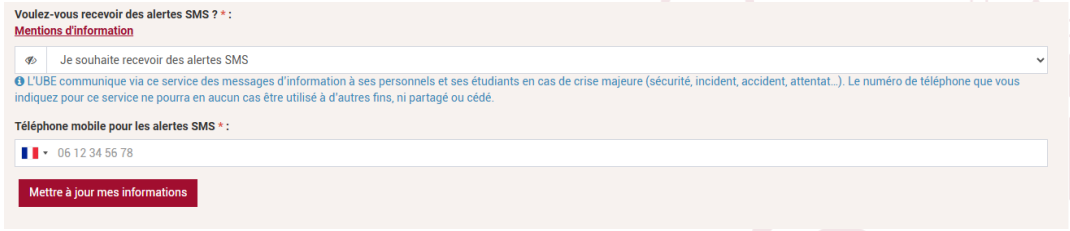

- Ce système ne fonctionne que si le plus grand nombre de personnels et étudiants sont inscrits, nous comptons donc sur chacun d'entre vous pour vous inscrire mais également pour sensibiliser et mobiliser les personnes autour de vous.

Sécurité de vos comptes numériques

L'Université Bourgogne Europe vous invite fortement à activer votre authentification multifacteur (MFA) afin de sécuriser l'ensemble de vos données et de vous permettre d'accéder aux services numériques de l'université.

Méthode via le lien :
Activer son authentification multifacteur - Assistance Numérique

En cas de difficultés, votre contact :
Le service informatique de l'INSPE
Nicolas Laruelle

Santé
Le service de santé étudiante à l'Université

Adresse :
6A rue recteur Marcel Bouchard 21000 Dijon

Horaires : Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h et
le vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h

Téléphone : 03-80-39-51-53

Mail : medecine-preventive@u-bourgogne.fr

Santé-numéros utiles

NUMEROS UTILES			
SANTE MENTALE	Prévention SUICIDE	3114 (7j/7 et 24h/24) Ou 01 45 39 40 00 (7j/7 et 24h/24)	L'appel est gratuit et confidentiel, Écoute anonyme des personnes confrontées au suicide.
	VIOLENCES NUMERIQUES	3018	Numéro national pour les jeunes victimes de violence numérique (harcèlement sur Internet/réseaux sociaux)
	ETUDIANTS EN SOUFFRANCE	0 805 23 23 36 Ou via l'appli Asso SPS (7j/7 et 24h/24)	Ecoute anonyme et gratuite par des psychologues pour les étudiantes et les étudiants préoccupés par un avenir incertain, la solitude, l'isolement, la précarité.
	SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE/CROIX ROUGE	0 800 858 858 du lundi au vendredi 9h19h, samedi dimanche 12h-18h	Soutien psychologique pour toute personne ressentant le besoin de parler (solitude, dépression, violence, addictions…), par des bénévoles formés, service anonyme et gratuit
	SOS AMITIE	09 72 39 40 50 Permanence d'écoute téléphonique 24h/24 et 7j/7 09 72 39 40 50	service d'écoute bienveillant, gratuit, anonyme et confidentiel destiné à ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile.
	FIL SANTE JEUNES	0 800 235 236 Tous les jours de 9h à 23h	Service d'écoute anonyme et gratuit pour les 12-25 sur les thèmes de la santé, de la sexualité, de l'amour, du mal être…

Santé-numéros utiles

NUMEROS UTILES			
VIOLENCE	VIOLENCES FEMMES	3919	Info numéro d 'écoute national
	JEUNES VIOLENCE ECOUTE	0 808 807 700	
	CAP ECOUTE	04 72 33 34 35 Du lundi au vendredi de 9h à 21h	Violences, agressions
ADDICTION	TABAC INFO SERVICE	0 825 309 310 ou 3989 Du lundi au samedi de 8h à 20h	www.tabac-info-service.fr
	DROGUES INFO SERVICES	0 800 23 13 13 7j/7j de 8h à 20h	www.drogues.gouv.fr
	ECOUTE CANNABIS	0 980 980 940 7j/7j de 8h à 20h	www.drogues.gouv.fr
	ALCOOL INFO SERVICE	0 980 980 930 de 8h à 21h	Appel non surtaxé https://jeunes.alcool-info-service.fr
	ECOUTE ALCOOL	0 811 91 30 30 7j/7j de 14h à 2h	www.drogues.gouv.fr
	JOUEURS ECOUTE INFO SERVICE	0 974 75 13 13 7j/7 de 14h à 2h	joueurs-info-service.fr

La restauration à l'INSPE

Le restaurant de l'INSPE n'est pas affilié au CROUS =>pas de tarif boursier, ni repas à 1 euro

Il est interdit de manger dans les salles de cours.

Les salles dits hors-sacs sont l'atrium et le foyer étudiants

Tarif étudiants : 4,50 euros le repas

Vente de tickets : à l'unité ou en nombre au bureau 11

- Lundi-mercredi-jeudi : 8h35-12h15
- Mardi : 08h35-11h30/14h-16h30
- Pas de vente le vendredi

Pas d'inscription

Le menu est susceptible d'être modifié pour éviter le gaspillage et selon la disponibilité auprès des fournisseurs.

Modalité de paiement : Espèce, chèque, CB (à privilégier)

Ouverture du self : 11h45-13h

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

CONSULTATION DES MENUS

Affichage sur le site de l'INSPE

(Onglet Site INSPE Départementaux/Site Dijon/Menu restauration)

ou

QR Code

INSPÉ
UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Master M2E
Professorat du second degré

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Présentation BU INSPÉ UBE

BU INSPÉ Dijon

Pré-rentrée M2E / INSPÉ uBE

Août / septembre 2026



Bibliothèques Universitaires de l'UBE

Présentation BU INSPÉ
Pré-rentrée M2E (2026)

La **BU INSPÉ**,
BU du **Pôle Documentation** de l'Université Bourgogne Europe

Mêmes outils, mêmes services que dans les autres BU des campus UBE.

La BU INSPÉ compte 4 implantations départementales :

- BU INSPÉ **Auxerre** (89)
- BU INSPÉ **Dijon** (21)
- BU INSPÉ **Mâcon** (71)
- BU INSPÉ **Nevers** (89).

Seule la BU INSPÉ Dijon propose de la documentation 1er ***et*** 2nd degrés.

Les ouvrages de la bibliographie propre au **concours CPE** y sont disponibles.

OUTILS COMMUNS des BU uBE

❑ Portail des BU uBE

Pour tout savoir sur les bibliothèques,
la documentation
et les services proposés.

https://bu.ube.fr

Consultez le site web des bibliothèques



❑ TriBU

Moteur de recherche des BU uBE



- **EMPRUNTER**
- **SE CONNECTER au site des BU uBE**

❑ Carte pour **emprunter** dans les BU ?

⇨ C'est la carte étudiant.e ou professeur.e ou CPE stagiaire

= carte multi-services uBE.

Idem pour les DIU.

NB : Carte provisoire établie en BU si obtention tardive de la carte étudiant.e / stagiaire UBE.

❑ **Connexion** au site des BU uBE

Vos identifiants ENT uBE sont vos identifiants d'accès
- à votre messagerie @etu.ube.fr
- à votre **compte-lecteur**
- aux **ressources numériques** sur abonnement BU.



BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

BU INSPÉ Dijon



BU INSPÉ Dijon

- Une équipe de 6 personnes à votre service.
  - Responsable : Leïla Arkab
  - Equipe : bibliothécaires
    et professeure-documentaliste

- Une bibliothèque universitaire spécialisée en enseignement-éducation :
  - ouvrages pédagogiques et didactiques
  - annales - préparation CRPE et CAPES
  - bibliographie CPE
  - manuels scolaires 1er et 2nd degrés
  - revues pédagogiques et scientifiques
  - livres jeunesse



BU INSPÉ Dijon… en pratique

❑ Modalités de prêt



❑ Horaires d'ouverture

Horaires habituels d'ouverture :	
Lundi	8h30 - 18h
Mardi	8h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 18h
Jeudi	8h30 - 18h
Vendredi	8h30 - 17h

BU INSPÉ Dijon implantée dans l'atrium
du site INSPÉ MEEF Dumont (en face de l'amphi).

Bibliothèques Universitaires de l'UBE

BU INSPÉ Dijon : documentation et services

❑ Des ressources imprimées *et* numériques (Cairn, Numérique Premium, Numilog *etc*…) pour

- documenter ou compléter vos cours INSPÉ
- préparer vos stages, votre travail en établissement scolaire
- accéder à la documentation pertinente pour (pré-)mémoire ou TSNR

❑ Des modalités pratiques pour une organisation facile

- On peut emprunter dans une BU, rendre dans une *autre* BU
  (ex. prêt en BU Droit-Lettres et retour à la BU INSPÉ)
- Prêts entre sites (**PES**) possibles entre sites distants UBE,
  avec retrait dans « votre » bibliothèque de référence
- Prêt entre bibliothèques (**PEB**) possible entre BU au niveau national,
  avec retrait en BU Droit-Lettres ou BU Le Cortex.
- **Copieur** disponible à la BU INSPÉ Dijon,
  géré avec carte multi-services uBE, comme dans les autres BU (à créditer en ligne)



La BU INSPÉ impliquée dans la vie du site : pour se détendre aussi !

❑ Jeux de société et petits équipements

- Acquis par la BU
- **Jeux de société** : prêt pour jouer sur place, dans le bâtiment … ou le temps d'une soirée (retour le lendemain)
- **Ardoises / Chargeurs USB / Plaids** : prêt sur place

❑ Matériel pour jeux extérieurs

- Acquis via soutien CEVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) sur dossiers portés par le service Gestion du site INSPÉ Dumont
- Raquettes et balles : **tennis de table / baby-foot**
- Jetons pour **Puissance 4** (géant)
- Kits de **Badminton** / **Jazzminton**



BU INSPÉ & FORMATIONS INSPÉ

- L'équipe des formatrices et formateur BU INSPÉ intervient dans les formations M2F
  - M1 : B4 EC 3.4.1.a Faire preuve de réflexivité / Recherche et mémoire
    ⇨ 2h TP Recherches et ressources bibliographiques (S1)
    pour préparer sélections bibliographiques et revue de la littérature du pré-mémoire.

- Numérique éducatif : Éducation aux médias et à l'information (EMI)
  - M2 : B3. Eduquer Ec7.1.
    ⇨ 3hTD / Développer l'esprit critique des élèves : Information et désinformation

BU INSPÉ Dijon… en évolution !

- En 2026/2027 : améliorer encore l'accueil !

  Durant cette année universitaire,
  la configuration des collections et des espaces sera nouvellement aménagée,
  pour mieux vous accueillir.

N'hésitez pas à nous solliciter quand un document reste « introuvable » !

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Toute l'équipe BU INSPÉ Dijon est à votre service

pour vous accompagner dans votre parcours de formation en matière documentaire.

Nous contacter

- par mél : bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr
- par téléphone : 03 80 67 09 45



Suivre nos actualités

- sur le site des BU uBE : bu.u-bourgogne.fr
- Instagram bibliothequesub



Bonne rentrée à toutes et tous !